



Le 16 septembre 2015

Monsieur Frédéric HAVET  
Monsieur Laurence REED  
Monsieur Bertrand VITTECOQ  
Inspecteurs académie  
Inspecteurs pédagogiques régionaux

à

Mesdames et Messieurs les professeurs

s/c de Mesdames et Messieurs les chefs

privé

## ENVOI PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Rectorat

Objet : Lettre de rentrée 2015

Inspection Pédagogique  
Régionale

Préambule commun aux inspecteurs du second degré

Dossier suivi par  
Frédéric HAVET  
Laurence REED  
Bertrand VITTECOQ  
IA-IPR d'anglais  
Téléphone  
02 32 08 91 20  
02 32 08 91 23  
Fax  
02 32 08 91 24  
Mél.

**Dans la continuité de la mise en œuvre de la loi de la refondation de l'École de la République, cette année scolaire sera en grande partie consacrée à la préparation de la mise en place de la réforme du collège.**

agogiques avec

de nouveaux programmes pour toutes les disciplines.

programmes en tant que tels (troisième trimestre).

La réforme vise à renforcer à la fois le combat contre les inégalités et la qualité de la formation offerte à chaque élève.

Parallèlement, suite aux enseignements de la grande mobilisation de l'école pour les valeurs de la République, se met en place, dès cette rentrée scolaire, un nouvel « enseignement moral et civique

Pour accompagner les projets et initiatives de ce nouvel enseignement, une « réserve citoyenne » académique est constituée. Elle offre à chaque enseignant la possibilité de faire appel dans sa classe

25, rue de Fontenelle  
76037 Rouen cedex 1

## Préambule commun aux IA-IPR

-2017. Celui-ci

est structuré autour de quatre axes :

- > Axe 1 : [L'ambition pour chaque parcours](#)
- > Axe 2 : [Former un élève connecté et participatif](#)
- > Axe 3 : [L'éducation dans un monde ouvert](#)
- > Axe 4 : [Des réseaux, des chaînes d'action au service d'une stratégie](#)

Le travail mené dans chaque BEF et les actions déclinées en cohérence dans les établissements alimentent concrètement les objectifs de ce projet.

menés par les IA-IPR (conseils, formatio

- ;
- ;
- ion de connaissances et de la construction de compétences ;
- La place du numérique dans les choix didactiques et pédagogiques;
- disciplinaires et les objectifs du p ;
- 

-IPR resteront à  
veloppement de dispositifs contribuant à la réussite

de tous les élèves.

## Lettre de rentrée des IA-IPR d'Anglais

### Mouvement des IA-IPR

Rouen à la rent

des inspecteurs pédagogiques régionaux accueille deux nouveaux IA-  
et Monsieur Frédéric Havet.

Monsieur Bertrand Vittecoq as

: Monsieur Laurence Reed

-Foucard, Monsieur Auvray et Monsieur Vittecoq

pour leur dévouement au service des élèves et des professeurs ain

Nous vous souhaitons une excellente année scolaire à tous avec une mention spéciale de bienvenue pour les nouveaux collègues arrivant dans l'académie, reuses satisfactions professionnelles.

contact avec vos classes constitue un moment particulier et souvent décisif. Afin de vous accompagner dans la mise e

nous attirons votre attention sur les grandes orientations de la politique nationale qui sont déclinées dans le Projet académique 2014-2017, à la lumière

l'Ecole de la République (**Journal officiel du 9 juillet 2013** et **Bulletin officiel n°21 du 22 mai 2014** relatif à la circulaire de rentrée 2014).

À l'heure de l'ouverture européenne et internationale, la maîtrise des langues vivantes, et en particulier la maîtrise de leur pratique orale, fait partie des compétences indispensables, en cohérence avec le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) et avec le Socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Les actions de formation mises en place dans le cadre du Plan Académique de Formation (appel de candidature, appel spécifique, public désigné, stage sur site en privilégiant des regroupements par bassin) constituent orientations.

## Enseignement de l'anglais à l'école primaire

défini dans le **Bulletin Officiel hors série n°3 du 19 juin 2008** et dans le **Bulletin Officiel hors série n°8 du 30 août 2007**,  
vivante au CP sera applicable à compter de la rentrée 2016-2017 dans le cadre de la loi pour la refondation de

Il convient donc :

- ✓ de prendre en considération les acquis du primaire.
- compétences orales ;

Pour ce faire, un travail de liaison inter-degré existe depuis plusieurs années et la mise en place du nouveau cycle 3 (CM1 CM2 6<sup>ème</sup>) renforcera la cohésion nécessaire dans le cycle 3. Les échanges entre professeurs de cycle 3 doivent permettre aux enseignants d'adapter leurs pratiques et tenir compte des acquis pour construire des progressions cohérentes.

Le protocole d'évaluation académique est maintenant étendu à l'ensemble de l'académie dans les cinq activités langagières. Les élèves ont été évalués dans les activités de compréhension orale, de compréhension écrite et d'expression écrite en CM2 en juin 2015. Ils sont évalués en début de classe de 6<sup>e</sup> en expression orale en continu et en interaction. Les résultats obtenus à cette évaluation écrite et orale doivent permettre aux enseignants des deux degrés de valider conjointement le niveau A1 du CECRL, niveau de compétence requis à la fin de la scolarité élémentaire et à consolider à l'entrée au collège. Cette expérimentation académique novatrice, qui permet de renforcer la continuité nécessaire entre les deux degrés, est en totale cohérence avec le conseil école-collège instauré par la loi sur la Ref

national [www.banqoutils.education.gouv.fr](http://www.banqoutils.education.gouv.fr) et sur le site académique (<http://anglais.spip.ac-rouen.fr>), dans la compte de la diversité des acquis et des besoins de vos élèves. Enfin, le site national *Primlangues* ([www.primlangues.education.fr](http://www.primlangues.education.fr)) permet de mobiliser un grand nombre de ressources pédagogiques.

## Liaison collège-lycée

La liaison pédagogique régionale d'anglais et à la demande des établissements, des liaisons collège-lycée existent depuis plusieurs années dans différents BEF. Elles concernent environ 80 collèges publics et 20 lycées généraux et technologiques. Elles ont vocation à couvrir les secteurs non encore impliqués.

Les groupes de travail visant à mutualiser les ressources, à construire des outils communs et à assurer la

visibilité de ces actions sont accessibles sur le site académique (<http://anglais.spip.ac-rouen.fr>) et (<http://anglais.spip.ac-rouen.fr>) et

t

Les équipes intéressées par la mise en place de cette liaison collège-lycée peuvent se manifester auprès de leur correspondant et solliciter.

langagière est consultable sur le site académique : <http://anglais.spip.ac-rouen.fr>, avec de nombreuses entrées dans sa rubrique TICE et numérique (voir le site [podcast-langues.ac-rouen.fr](http://podcast-langues.ac-rouen.fr) et les Travaux Académiques Mutualisés, TraAM, 2013-2014 : [http://langues.ac-rouen.fr/TRAAM/Traam\\_2014\\_CO/co/Traam\\_2014\\_web.html](http://langues.ac-rouen.fr/TRAAM/Traam_2014_CO/co/Traam_2014_web.html))

## Enseignement de l'anglais au lycée

La réforme du lycée a mis en place des mesures pour les langues :

- mis en application à la rentrée scolaire 2010 (**Bulletin officiel spécial n°4 du 29 avril 2010**). Des documents-EDUSCOL (<http://eduscol.education.fr/cid56575/banque-d-idees-de-themes-d-etude.html>). Ces ressources

relatif au programme de seconde, commune à toutes les langues vivantes : *L'art de vivre ensemble*.

- Les programmes de langues vivantes du cycle terminal pour le lycée général et technologique sont rentrés en vigueur à la rentrée 2011 (**Bulletin officiel spécial n°9 du 30 septembre 2010**).

- étrangère en langue étrangère (LELE) (**Bulletin officiel spécial n°9 du 30 septembre 2010**). Ce même bulletin officiel décline les approfondies (LVA). Une action de formation dédiée spécifiquement à la LELE proposée depuis 2012-2013 sera reconduite cette année.

- des programmes de langues vivantes publiés au **Bulletin officiel spécial n° 3 du 17 mars 2011**. Outre la spécificité de ces programmes, un enseignement technologique en LV1 est proposé (voir ci-dessous).

- Les épreuves obligatoires de langues vivantes aux baccalauréats général et technologique se déroulent selon des modalités intégrant toutes les activités langagières, régies par le **BO n° 4 du 23 janvier 2014** (baccalauréats général et technologique, hors séries L, TMD, STAV et hôtellerie), et le **BO n°43 du 21 novembre 2013** (série L).

Par ailleurs, le site EDUSCOL

**approche par activités langagières (groupes de compétences)**. Des parcours parallèles au sein d'une même classe ou dans des groupes distincts sont explicités. Ces parcours parallèles traitent le même sujet dominantes, dictées par le projet pédagogique.

<http://eduscol.education.fr/pid23222-cid56577/exemples-de-demarches-detaillees.html>

## Brevets de Technicien Supérieur

Le travail des équipes encadrées par des coordonnateurs se poursuit. Le site académique met à votre

disposition des épreuves de langues vivantes de vous pouvez y accéder avec votre identifiant et mot de passe académiques à l'adresse suivante :

<http://fad.ac-rouen.fr/moodle-tice/course/category.php?id=13>

Cette plateforme se compose d'un espace commun interlangue comportant des liens vers des sites officiels, des documents de référence, ainsi que des tutoriels et un espace de travail collaboratif pour l'échange et la mutualisation des ressources pédagogiques.

## La certification en langue anglaise (niveaux A2 ou B1)

Conçue sur la base du Cadre européen commun de référence pour les langues et adossée aux programmes nationaux de langues vivantes, cette certification est offerte aux élèves de section européenne (classes de seconde) et permet de valoriser l'engagement de ces jeunes dans un parcours européen en offrant la garantie d'une attestation, outre son attestation, une fiche profil indiquant le niveau atteint dans chaque activité langagière. Nous vous invitons à

## Assistants étrangers

Comme chaque année, il convient de souligner combien l'accueil réservé aux assistants est important. La qualité de cet accueil garantit la mise en place effective d'un travail collaboratif efficace et harmonieux. Il est nécessaire de préciser que les assistants vous assistent dans votre tâche mais que vous demeurez les responsables pédagogiques à part entière.

**jeudi 1<sup>er</sup> octobre 2015 à l'ESPE, centre de Mont-Saint-Aignan.**

aide, un accompagnement et des conseils pédagogiques aux professeurs ([langues.spip.ac-rouen.fr](http://langues.spip.ac-rouen.fr)).

t

pédagogiques envisagées (**Bulletin officiel n° 23 du 8 juin 2006. Annexes 2 et 3**). À cet effet, un courrier rectoral parviendra aux établissements dans le courant du mois de décembre.

### **Orientations pédagogiques et dispositifs spécifiques**

Dans le but de rendre nos élèves plus autonomes et de répondre aux transformations de notre société nous devons développer de nouvelles façons de travailler. Ainsi les travaux en groupes ou en binômes permettront de donner effectivement la parole aux élèves pour faire vivre la langue dans la salle de classe.

aujourd'hui

confronter vos idées, à harmoniser vos exigences ainsi que vos pratiques pédagogiques et évaluatives en adéquation avec le Cadre européen commun de référence pour les langues. Dans cette perspective, le travail

pédagogiques

partagées. La dernière réforme du baccalauréat (depuis la session 2013) a installé un langage commun entre collègues de langues vivantes qui doit permettre aux enseignants de lycée de travailler ensemble et

Une réflexion

Certaines évolutions spécifiques dans le cursus au lycée a permis de développer ces différentes façons de

:

### **Enseignement Technologique en Langue Vivante (ETLV)**

rayonnant au-delà de nos seules disciplines linguistiques. Cet enseignement est présent dans les programmes des sections STI2D, STL et STD2A et se pratique en co-enseignement

discipline technologique et celui de la langue vivante 1 font classe *ensemble* dans la même salle.

Pour être efficace, le co-enseignement demande une entente et une concertation entre collègues. Les

monde à la fois culturelle et scientifique. Les regards croisés entre les deux disciplines contribuent à faire du lycée un lieu de découverte et de partage.

Des ressources pédagogiques pour la mise en place de l'enseignement technologique en LV1 (ETLV) sont disponibles sur le site eduscol : <http://eduscol.education.fr/cid61274/ressources-etlve1.html>

### **Sections Européennes ou de Langues Orientales (S.E.L.O)**

Les sections européennes ou de langues orientales constituent (depuis 1992) un levier précieux pour faire rayonner les langues vivantes

Regroupant des élèves authentiquement motivés issus de divisions différentes, ces sections permettent, par les

formes.

**Bulletins officiels n°24 du 12 juin 2003 et n°42 du 13 novembre 2003.** Il est bon de rappeler que la DNL (Discipline Non Linguistique) peut être, si nécessaire, une

éligible au titre de DNL. Les épreuves spécifiques aux sections européennes au baccalauréat, lesquelles se déroulent en fin de classe terminale, sont co-évaluées par deux enseignants qui représentent la DNL et la langue choisie. Enfin, le site *Emilangues* dédié aux sections européennes ou de langues orientales constitue un vivier de ressources pédagogiques et documentaires précieux : [www.emilangues.education.fr](http://www.emilangues.education.fr).

### Débats citoyens

-2001, il existe un dispositif académique de débats citoyens, organisé par la Délégation Académique aux Relations Européennes et Internationales et à la Coopération (DAREIC) en lien -IPR de langues vivantes). Le principe de ce dispositif est de faire débattre des -delà de la nécessité pour les

ession orale en continue et en interaction en langue étrangère basée sur un besoin authentique participants doit se faire pendant le premier trimestre : un courrier de la DAREIC invitera les établissements et

### Dispositif "Région-Langues"

Dans le cadre d'un partenariat entre le Rectorat et le Conseil régional de Haute-Normandie, un stage intensif d'anglais est proposé à destination des élèves de seconde professionnelle, technologique et générale. Placé sous le pilotage de la DAREIC (Délégation Académique aux Relations Européennes et Internationales et à la Coopération), ce stage en internat quinzaine établissements. Un programme pédagogique spécifique est élaboré par des binômes de professeurs de ce stage est de permettre aux élèves d'être abondamment exposés à la langue étrangère et de la pratiquer dans le cadre d'activités variées, originales et motivantes. Par ailleurs, vous pouvez consulter certaines productions réalisées lors de ces semaine -Normandie : <http://region-langues.spip.ac-rouen.fr/>.

### Stages d'anglais oral pendant les vacances scolaires

Cette offre éducative a pour objectif de permettre à tout lycéen volontaire de renforcer ses compétences orales en anglais par le biais d'activités permettant une manipulation dense de la langue et favorisant l'interaction (**Bulletin officiel n°3 du 20 janvier 2011**). Si la plus-value est indéniable

transfert des activités jugées les plus efficaces. Cette opération se déroule sur trois journées lors des vacances

### Le numérique et l'enseignement des langues

Former un élève connecté et participatif numérique à des fins pédagogiques. Le pôle de compétences propose aux professeurs des applications concrètes des TICE et une mise en ligne des documents pédagogiques sur le site anglais du serveur (<http://anglais.spip.ac-rouen.fr>), notamment les dossiers "Son" (

<http://podcast-langues.ac-rouen.fr> est un omades numériques qui visent à augmenter le temps

réponses enregistrées par des élèves, et de mettre en ligne des productions de vos classes. Vous pourrez également consulter avec profit les travaux académiques mutualisés (TraAM 2012-2013 et 2013-2014) dans la rubrique

promouvoir la réflexion pédagogique et les pratiques innovantes. Nous vous encourageons donc vivement à vous inscrire sur cette liste.

### **Ouverture sur l'international**

pays et la construction des connaissances et compétences-clés.

Nous vous conseillons de consulter régulièrement la page ouverture internationale du site académique, de vous abonner au flux RSS et de lire la lettre de la DAREIC publiée régulièrement afin de vous renseigner sur les différentes actions et les dispositifs existants (<http://www.ac-rouen.fr/delegation-academique-aux-relations-europeennes-et-4793.kjsp>). Les Enseignants Référents aux Actions Européennes et Internationales (E.R.A.E.I)

### **Scolarisation des élèves en situation de handicap**

Des ressources pédagogiques disciplinaires incluant l'anglais sont proposées sur le site Eduscol. Elles revêtent la forme de séquences d'enseignement enrichies de nombreuses suggestions d'adaptations pour des élèves en situation de handicap sensoriel, moteur ou souffrant de troubles des apprentissages. Nous vous invitons vivement à les consulter : <http://eduscol.education.fr/pid25585/ressources-pour-scolariser-les-eleves-handicapes.html>.

### **Professeurs chargés de missions particulières**

Nos remerciements vont tout particulièrement aux collègues qui ont accepté la charge de professeurs formateurs, de conseillers pédagogiques-tuteurs, à ceux qui sont investis dans le dispositif TICE (membres du quipe rayonnant tant au niveau

aux professeurs impliqués dans les différents examens, concours et certifications, aux professeurs référents auprès des assistants étrangers, aux professeurs investis dans les groupes de travail académiques, dans les stages d'anglais oral pendant les vacances scolaires et dans le dispositif Région-Langues.

Nous vous invitons comme chaque année à activer votre boîte électronique ([prenom.nom@ac-rouen.fr](mailto:prenom.nom@ac-rouen.fr)), et à discipline et d'accéder à des sites nationaux.

Pour terminer, n

également nos souhaits à toutes et à tous pour une année riche en expériences et joies professionnelles.

Signés : Frédéric HAVET, Laurence REED et Bertrand VITTECOQ